

Compte-rendu de la conférence du 6 février 2006, au Collège Marseilleveyre
Coordinatrice : Anne Vidal, CPE

« *prévention du suicide* », par Anne PASTOR, à l'attention des CPE du bassin.

Anne PASTOR, Assistante Sociale, Conseillère technique auprès du Recteur dans le domaine de la politique sociale en faveur des personnels (Education Nationale), des élèves et des étudiants.

Le constat dressé est sans équivoque :

Sans rentrer dans une analyse fine de la situation, la politique sociale n'est pas, et de moins en moins depuis deux ans, une priorité ministérielle. Pour exemple l'absence de création d'emploi, depuis trois ans, dans les services sociaux en faveur des élèves. Les résistances politiques restent fortes vis à vis des propositions « de terrain ».

La massification des problèmes, de tous ordres, engendre une réelle difficulté à gérer la responsabilité des différents acteurs : l'absence de moyens rend les limites des professions les plus concernées (Assistants Sociales, Infirmières, Conseillers principaux d'Education...) de plus en plus floues.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que l'objectif n'est pas d'occuper (professionnellement) la place des autres. La notion de réseau est très importante pour le jeune en souffrance, même si elle se contente parfois d'une acception limitative : il peut s'agir de constituer des liens durables entre l'école, la famille et les divers partenaires pour accroître la lisibilité de l'action éducative. Mais le réseau permet aussi, dans le cadre d'une réflexion centrée sur les jeunes en grande difficulté, de multiplier les contacts, les entretiens, les rencontres. Le « référent » n'est plus unique, il peut être choisi...

Prévention des événements traumatiques, questionnement des enfants et des adolescents

L'organisation de groupes de paroles, pourquoi pas avec des intervenants extérieurs, répond à un objectif spécifique : créer un espace collectif, d'information et non de confession. Seules des règles, négociées entre adultes et adolescents et respectées à la lettre, permettent de libérer la parole, d'offrir aux jeunes un cadre rassurant : régularité dans le lieu, l'horaire, les personnes... La première des craintes, légitime, de l'adolescent, est de voir sa parole utilisée, diffusée.

Exemple, expérience : *Les adolescents s'inscrivent à l'année. La « parole » est déposée, écrite, dans une boîte à secrets, au milieu de la pièce. Au rendez-vous suivant, des réponses anonymes sont apportées, par un adulte (en qualité de représentant d'un « comité » prédéfini ?).*

Cette démarche est inutilisable a posteriori, après un événement traumatique par exemple. En effet, tout le travail préalable de régulation ne pourrait être efficacement réalisé...

Ces espaces peuvent, ou doivent, suppléer « l'occupation » d'espaces préexistants (infirmerie par exemple). Ce n'est donc pas au « groupe » d'aller vers ce lieu préexistant, pour y trouver du soutien ou de l'information. C'est, par exemple, à l'infirmière ou à un personnel spécifiquement compétent d'aller intervenir dans ces groupes.

Informations et communication

Dans le cadre d'une communauté éducative, la difficulté majeure est de savoir quelle information diffuser, quel mode de communication choisir lorsque l'on traite des élèves en difficulté. Il est nécessaire d'effectuer, en amont, un travail de fond sur la liaison avec les enseignants : accueil, façon de parler, d'accepter en cours...

Exemple : *parmi les élèves en difficulté, peut-être même en grande difficulté, on trouve les enfants qu'Anne Pastor qualifie de « sur-mature » : particulièrement investis dans l'établissement, ils rendent service, systématiquement, s'impliquent, à tout moment... Ils sont souvent fils ou fille de parents immatures et sont en grande difficulté (en danger ?).*

Alors, quand un enfant nous préoccupe, la formulation est primordiale : lui dire « tu vas mal » sonne comme un jugement !

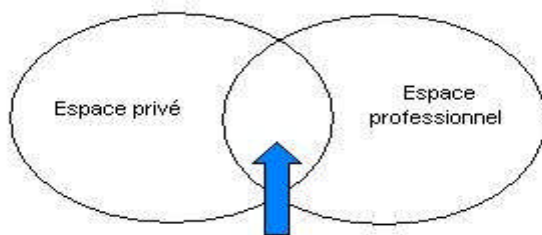
Lui dire « JE trouve, JE vois que tu vas mal » protège l'enfant, le met en confiance car vous ne l'exposez pas. Au contraire, vous vous engagez, vous donnez un avis. Ainsi, vous faites preuve d'un intérêt sincère envers cet enfant.

(Remarque personnelle : Quelles que soient les remises en cause des professions de l'Education Nationale, le discours de l'enseignant garde une aura indéniable, une valeur supérieure à tout autre discours. Un jugement négatif n'est alors que renforcé par le statut de son auteur...)

Un débat s'est alors engagé sur l'interdit et la loi :

Anne Pastor insiste sur la nécessité de maintenir l'interdit, de continuer à le dire ! Poser l'interdit et éventuellement la sanction ! Nous sommes en devoir de poser l'interdit, car il en va de l'affirmation d'une loi symbolique : son respect, son application juste et rigoureuse, son explication, permettent son acceptation et son assimilation durable. Que l'école (passage obligé pour tout enfant) soit ce lieu d'application ferme de la loi constitue un repère fiable, constant, pour la construction de l'adolescent.

Gestion des espaces, privés et professionnels



L'élève vient s'insérer, s'intercaler, dans l'intersection entre le professionnel et le personnel.

Parce qu'il ne veut pas de réponses institutionnelles, il n'interroge pas exclusivement le « professionnel ». Parce qu'il ne souhaite pas systématiquement déstabiliser, provoquer, il n'interroge pas le « personnel », la partie la plus « privée »...

Mais à l'intersection des deux, l'enfant ou l'adolescent « existe » pour la personne qui le reçoit : une relation de confiance, donc de respect, peut s'installer. A l'inverse, il devient transparent (« *maman, le prof, il me voit jamais* »), ou nommé par sa faute (« *t'es en retard* », avant d'avoir dit bonjour)

La prévention du suicide

La pertinence de nos actions tient là encore à la notion de réseau. Et à la formation... Un des problèmes relevés par Anne Pastor est la difficulté, pour les CPE, d'intégrer les formations d'équipes : la priorité étant donnée aux personnels sociaux et de santé.

« Est-ce un problème budgétaire qui expliquerait les places limitées ? » La question reste posée... Mais ces financements sont régionaux, pas E.N., et a priori annoncés comme suffisants.

Quelques ordres grandeur :

Si globalement, le suicide dans son ensemble diminue, on constate des phénomènes inquiétants d'augmentation des suicides précoces (avant 12ans) et des suicides violents (armes à feu, pendaisons...). Multiforme s'il en est, le suicide est aussi « présent » dans les accidents de la route, qui, eux, augmentent !

La récente précocité des suicides (entre 8 et 12ans) est préoccupante : en effet, elle ne correspond pas aux périodes d'instabilité psychologique caractéristiques de l'adolescence. En cela, il est primordial d'observer une vigilance et une bienveillance constantes.

Quelques faits à propos du suicide :

Les jeunes gens qui se suicident ne veulent pas habituellement s'enlever la vie – ils veulent simplement mettre un terme à leur douleur. Certains adultes sont portés à ignorer les « problèmes » des élèves, sachant que ceux-ci sont temporaires ; les jeunes n'ont toutefois pas cette perspective globale. Ils croient que le sentiment de tristesse qu'ils ressentent est permanent et qu'ils n'ont d'autre choix que de vivre avec cette douleur profonde ou se tuer. Pour eux, le suicide est une solution permanente à un problème temporaire.

Les élèves qui parlent de se suicider le font : environ 80% des personnes qui s'enlèvent la vie signalent leur intention de le faire.

Les élèves suicidaires ne veulent pas mourir : la plupart des élèves suicidaires sont ambivalents au sujet de la mort. Ils veulent simplement mettre fin à la douleur intolérable qu'ils ressentent.

Parler du suicide n'encourage pas les élèves à se suicider : au contraire, donner l'occasion aux élèves de parler ouvertement de leur sentiment de désespoir peut réduire le risque de suicide.

Il n'y a pas de « genre » suicidaire : des élèves de tout type de personnalité, âge, culture, niveau scolaire et situation économique, mettent fin à leurs jours. N'ignorez jamais votre inquiétude au sujet d'un élève sous prétexte qu'il n'est pas du genre suicidaire.

Les motifs du suicide sont souvent profonds et présents depuis longtemps : bien qu'un traumatisme ou un événement récent puisse précipiter un projet de suicide, les problèmes et les sentiments sous-jacents qui mènent aux idées suicidaires existent généralement de longue date.

Quelques éléments d'analyse et de questionnement :

Qui est prédisposé au suicide ? Les facteurs suivants, surtout s'ils sont combinés, peuvent augmenter la probabilité de tendances suicidaires chez un élève :

- dépression ou trouble mental
- tentative de suicide antérieure
- faible estime de soi
- sentiment d'impuissance et de désespoir
- conflits à l'école ou avec la justice
- violence ou négligence
- perfectionnisme
- homosexualité
- événement traumatisant ou perte récente
- abus d'alcool ou d'autres drogues
- isolement social
- suicide récent d'un membre de la famille ou d'un ami

Existe-t-il des signes annonciateurs ? Bien que le suicide et le comportement suicidaire semblent arriver sans crier gare, l'élève suicidaire envoie presque toujours des signaux. Il pourrait, notamment :

- parler du suicide ou de la mort, ou plaisanter à ce sujet
- augmenter sa consommation d'alcool ou d'autres drogues ou en faire un usage excessif
- faire des préparatifs de départ, comme donner ses possessions les plus précieuses
- manifester une disposition à prendre des risques
- avoir un comportement différent à l'école ou en société, par exemple :
 - o changements quant à la fréquentation scolaire
 - o notes scolaires en baisse
 - o manque de concentration
 - o travaux scolaires non terminés
 - o manque d'intérêt, repli sur soi
 - o changement dans les relations avec ses pairs
 - o irritabilité ou agressivité accrues
 - o grands écarts d'humeur
 - o manifestations émotives inattendues
 - o attitude désespérée
 - o préoccupation pour la mort et le suicide (textes, dessins...)
 - o changements de comportement (p. ex. « fêtard » qui devient renfermé...)
 - o troubles du sommeil, perte d'appétit
 - o perte d'intérêt pour des relations auparavant importantes
 - o changements dans l'apparence et les soins personnels

Comment aider ? (Cf. « *Informations et communications* » et « *Gestion des espaces* »)

Lorsque vous entamez une conversation avec un élève en demandant ce qui ne va pas, la réponse sera souvent « rien ». N'abandonnez pas. Les élèves ont souvent besoin d'être convaincus que quelqu'un s'intéresse vraiment à eux avant de s'ouvrir et de partager leurs sentiments. Une bonne entrée en matière consisterait à leur faire part des changements que vous avez observés : « j'ai remarqué récemment que... (décrire le changement). Peux-tu m'en dire plus à ce sujet ? »

Lorsqu'un élève s'ouvre à vous, ne lui offrez pas de solutions et ne lui dites pas combien il est privilégié par rapport à d'autres. Contentez-vous d'écouter. Vous lui communiquerez ainsi deux messages importants :

- 1) je prends tes problèmes au sérieux
- 2) je m'intéresse suffisamment à toi pour vouloir t'aider

Ecoutez les sentiments derrière les mots et soyez attentif à des expressions comme « j'aimerais mieux mourir que... », « je ne suis plus capable de le prendre » ou « tout le monde serait mieux si je n'étais pas ici ».

Evaluation du risque

La meilleure façon de savoir si un élève pense à se suicider, c'est de le lui demander directement : « est-ce que tu penses à te tuer ? »

Cette question ne va pas « mettre des idées dans la tête » des jeunes. Elle leur permet de parler de ce qui se passe vraiment et du profond malaise qu'ils ressentent.

Si la réponse à la question « est-ce que tu penses à te tuer ? » est oui, demandez...

« Quelle méthode as-tu envisager pour te tuer ? »

« As-tu les moyens pour le faire (arme à feu, médicaments, etc.) ? »

« Quand penses-tu le faire ? »

Plus le moyen d'autodestruction est létal et accessible et plus le moment est précis, plus grand est le risque.

RISQUE = létalité + accessibilité + délai rapproché

Que faire ?

Agir sur l'accessibilité : supprimer si possible l'accès (médicaments de la mère, arme du père...) en prévenant nécessairement la famille.

Ne laissez jamais seul un enfant que vous sentez en danger imminent d'attenter à sa vie.

Restez avec lui jusqu'à ce qu'on vous apporte de l'aide (médecin, SAMU... Les hospitalisations sont de plus en plus fréquentes).

Se reporter éventuellement au Protocole d'intervention de l'école en situation de crise ou en cas d'incident critique

Anne Pastor

En conclusion,

L'objectif essentiel, dans la prévention du suicide, comme dans la gestion des adolescents en difficulté, est, dans l'établissement scolaire, de développer l'estime de soi. Il est important de noter qu'à l'exclusion d'une gestion purement scolaire, Anne Pastor n'a eu de cesse de nous parler d'enfants et non d'élèves, de sincérité et non d'autorité, de réseau et non de hiérarchie (même si l'autorité reste nécessaire et la hiérarchie incontournable). Être « élève » n'est qu'un statut supplémentaire, qui renseigne peu ou pas sur l'enfant ou l'adolescent, sur sa personne.

Dans le travail spécifique qu'elle mène sur la gestion de crise, Anne Pastor propose à tous les personnels intéressés par ce sujet, et/ou ceux disposant de compétences particulières, de se faire connaître auprès de son service.

Vincent FRAÏSSE
CPE Collège Daumier

ANNEXE

L'intégralité du document ci-après est téléchargeable à l'adresse :
http://www.who.int/mental_health/media/en/679.pdf

